

L'ESPERANCE.

SAINT-ROCH, 9 NOVEMBRE 1872.

L'imprimerie et le bureau de l'Esperance sont situés rue OCTAVE, à deux pas de la grande rue du Pont, Saint-Roch.

L'imprimerie se trouve au premier étage; la Rédaction et l'Administration sont au deuxième.

A l'établissement de l'Esperance l'on imprime des brochures, des livres, des pamphlets, des circulaires, des états de comptes, des blancs de billets de toute forme et de toute grandeur, des cartes de visite, des adresses d'affaires, etc, etc.

Toute impression demandée est faite au goût de celui qui la commande, et livrée sous le plus court délai possible.

Les lettres d'argent pour abonnements doivent être adressées franches de port à M. l'Administrateur de l'Esperance.

Les lettres adressées au Rédacteur et confidées à la poste, doivent être affranchies.

L'ouverture du Parlement de Québec a eu lieu avant hier. Notre honorable député, M. Rhéaume, n'y est resté que par le passé, en attendant que le recorder actuel meure pour en briguer de nouveau la succession.

Dans le Discours du Trône, Sir Narcisse Fortinat Belleau annonce qu'un projet de loi touchant l'élection des membres sera soumis à la considération de la Chambre. L'idée d'une réforme électorale est excellente; seulement, le lieutenant gouverneur aurait dû proposer cette réforme il y a déjà longtemps. Mais tout mieux tard que jamais.

Au prochain numéro, nous donnerons un compte rendu détaillé des débats parlementaires.

Le "Canadien" et le R. P. Braun.

Lundi dernier, le rédacteur du Canadien a écrit une longue lettre à l'adresse du Révérend Père Braun, dans laquelle il se livre à des attaques personnelles.

Nos lecteurs s'étonnent; eux qui n'ont jamais vu de lettres de ce genre, ils n'ont encore jamais pu soupçonner qu'ils avaient le droit de juger ces enseignements.

Mais les hommes instruits, les rédacteurs de journaux, les savants ont le privilège de parler à Dieu un langage autre que le langage qu'il parle et veut parler. Ils ont le privilège, eux seuls princes de la société, ces rois de la plume, ces puissants du journalisme, de dire à la Vérité qu'Elle a menti; et l'on trouve naturel de les voir mettre le roseau de décision aux mains d'un saint prêtre que son Evêque a chargé d'éclairer les âmes et de purifier les consciences.

Hélas! à quelle époque vivons-nous donc? Il n'y a plus de Chiniqy parmi nos prêtres pour fustiger l'Evêque, et entraîner le peuple dans les voies de l'erreur. C'est aux bons prêtres, aux prêtres reconnus par leur Evêque, et qui ont reçu de leur Evêque la mission de travailler au salut de ses ouailles que des langues lancent un anathème méprisable et méprisé dans leurs bouches. Et c'est ainsi que M. Lucien Turcotte, rédacteur du Canadien, pose la main sur sa tête, et la croise à la main, oris au peuple:

"Nous avons entendu, comme tout le monde, le malheureux sermon du R. P. Braun, jésuite; comme tout le monde aussi, nous étions demeurés stupéfaits de tant d'inconscience dans une circonstance où la première règle à observer était, ce nous semble, celle de la plus grande délicatesse. Nous avons appris en outre, qu'un sermon avait été prêché à la Cathédrale, le dimanche précédent, en présence du Archevêque de Québec et de l'évêque de Rimouski, par le prêtre même qui vient de peine de quitter les diocèses de ces deux prélats dans les circonstances pénibles que tout le monde connaît. M. l'abbé Alexis Pelletier, ex-rédacteur de la Gazette des Compagnes, et auteur reconnu des brochures libelles publiées sous le pseudonyme de George Saint Aimé. Ce double choix nous paraît déjà une insulte lancée à l'Archevêque et à l'évêque de Rimouski. Nous préférons nous taire complètement, quoique étrange que cela puisse paraître, plutôt que de faire connaître au public des choses que nous regardons comme profondément regrettables et malheureuses."

Il est reconnu maintenant que Mgr. l'évêque de Montréal n'a plus le droit de laisser prêcher le prêtre qu'il juge digne de cette haute fonction; ce droit appartient à M. Turcotte qui nommera désormais

les prédicateurs de la Cathédrale de Montréal. Toutefois, il doit déjà s'apercevoir qu'il s'est jeté de lui-même, et tête baissée, dans un terrible abîme. Cet abbé Alexis Pelletier a pu prêcher à la Cathédrale de Montréal, et y prêcher en présence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, et de Mgr. l'évêque de Rimouski. Ce prêtre est donc reconnu comme orthodoxe par Mgr. l'évêque de Montréal. Pensez-vous que Monseigneur Bourget permettrait de prêcher dans une église catholique à un mauvais prêtre, à un homme qui ne voudrait point se soumettre aux lois de l'Eglise? Donc, M. l'abbé Alexis Pelletier est un bon prêtre, un prêtre orthodoxe, reconnu par le saint évêque de Montréal et chargé par lui de travailler au bien des âmes. Donc, M. Lucien Turcotte, rédacteur de cette feuille vénaux qu'on nomme le Canadien, a commis une infamie en niant à un prêtre reconnu par son évêque le droit de prêcher en une certaine circonstance; donc, M. Lucien Turcotte a jeté la plus sanglante injure à la face auguste de l'évêque qui a jugé M. Pelletier digne d'exercer le saint ministère.

Après cela, on n'est pas surpris d'entendre M. Turcotte qualifier de "malheureux" le sermon du Révérend Père Braun. Mais il est bien plus impertinent, bien plus grossier, bien plus gamin, bien plus sacrilège, lorsqu'il ose ajouter:

"Le R. P. Braun en particulier, en prenant pour thème de sa harangue (car c'était bien plutôt une harangue passionnée qu'un sermon de Noce d'Or) toutes les questions brûlantes qui ont fait depuis quelques années tant de tort à la religion en ce pays, qui ont suscité des querelles de journaux, des dissentiments entre les évêques, d'interminables procès à Rome, a donné un éclatant scandale et a gâté sans ressource une démonstration à laquelle le pays tout entier avait voulu contribuer."

"Au lieu de profiter d'une circonstance si délicate pour rallumer un incendie qui a déjà fait tant de ravages, que ne s'écrit-il fait autoriser à lire publiquement le récent décret rendu par Rome, dans la cause de l'évêque de Montréal et des MM de Saint-Sulpice."

"Au lieu d'évoquer des rancunes indignes d'un prêtre et d'une âme de religieux, et de saisir une occasion si grande pour se venger d'une diatribe bien méritée, que n'a-t-il eu l'âme d'un diacre bien avouable et fait entendre aux catholiques réunis sous les voûtes de la plus grande église du Canada, des paroles de paix, de conciliation et de charité?"

Et M. Turcotte ose parler ainsi à une population toute catholique! Mais quel crime a donc commis le Révérend Père Braun? A-t-il apostasié la Foi? Est-il sous le coup des censures ecclésiastiques? Bien au contraire; il exerce le saint ministère de par la permission et les ordres de Mgr. l'évêque de Montréal. M. Turcotte a donc sérieusement la prétention de se substituer à celui qu'il appelle tyran et de gouverner à sa place le peuple de Montréal.

Le Canadien dit du sermon du Révérend Père Braun que c'est une "harangue." Harangue si vous le voulez, mais c'est une harangue apostolique. Elle est "passionnée," ajoute le Canadien; en effet, elle est la fidèle expression des transports d'amour du saint Jésuite pour l'Eglise romaine, catholique, apostolique qui est la seule vraie, la seule qui conduise au port du salut; le savez-vous, M. Turcotte? Dans cette harangue, le Révérend Père Braun dit que l'Etat doit être soumis à l'Eglise; et montre qu'en dehors de la voie tracée par l'Eglise, il n'y a qu'une voie de perdition pour les peuples comme pour les individus. Quel est le prêtre qui, dans le diocèse de Québec, pourrait combattre cette doctrine sans être excommunié par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque? Il est vrai que le Révérend Père Braun a fait entrer dans son sujet toutes les grandes causes de Mgr. Bourget, et en particulier la fondation du Nouveau-Monde. Mais l'évêque de Montréal a pu bénir, encourager, louer, protéger ouvertement et devant tout le monde le Nouveau-Monde, journal excellentment catholique, et qui aide à défendre les doctrines romaines; et le Révérend Père Braun a pu noter ce fait, et le donner comme une preuve convaincante du filial attachement de Mgr. Bourget au Saint-Siège.

Quant à vous, M. Turcotte, ne craignez point que notre vénérable et saint Archevêque vienne, dans un temps plus ou moins rapproché, recommander à ses ouailles de lire votre journal de préférence à un autre. Comprenez-vous? Scrivons à nos lecteurs le dernier plat d'injures du Canadien:

"En faisant des remarques sévères, nous entendons bien séparer la cause du R. P. Braun de celle de la Compagnie de Jésus. Sa conduite, dans cette circonstance a été une violation évidente des traditions de respect pour l'autorité suivies, en tous lieux, par les Pères de cette société et ne saurait faire oublier le dévouement héroïque, le sang versé des Brébeuf, des Lallemand, et de tant d'autres, là même où le Père Braun ne trouve rien de mieux à faire que de..."

Jamais les torts d'un membre ne nous feront déprécier tout un ordre qui a si bien mérité de la religion, et qui, à cause des persécutions qu'il subit actuellement, possède plus que jamais les sympathies de l'univers catholique. Mais il n'en est pas moins vrai que le Rév. Père en abusant de sa position, pour faire des insinuations injurieuses contre ses supérieurs, s'est gravement compromis en même temps qu'il a jeté sur toute cette belle fête des Noce d'Or un

sombre et malheureux nuage que l'insolent triomphe du Nouveau-Monde ne parviendra pas à dissiper."

Ah! l'hypocrite! il sait bien qu'il a fait là le plus indigne affront à la belle compagnie de Jésus. Mais peu importe! il veut, lui, jeter du beurre aux yeux des ignorants et faire croire en louant le corps des Jésuites que le Révérend Père Braun a pu avoir tort. Ce n'était pas assez de torturer ainsi cette sainte compagnie dans l'un de ses membres; M. Turcotte devait encore lui donner le baiser repoussant de Judas.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Esperance.

Commandements.

DECALOGUE DE L'EPOUSE.

- 1. Femme, à six heures tu te lèveras, Et tu prieras Dieu convenablement.
2. Nettoie et brosses propre tu te changeras, Et feras à déjeuner vite.
3. Ta maisonnette et toi déjeuneras, A sept heures invariablement.
4. Tous les jours, tu soupe au feu tu mettras, Sur les huit heures invariablement.
5. Le soir au besoin tu boulangeras, Et pèleras tes patates même.
6. Tous les autres repas tu règleras, Et observeras volontairement.
7. Couture et autre ouvrage tu feras, Sans aller ailleurs payer chèrement.
8. A ta maison tu travailleras, Et mettras de l'ordre pareillement.
9. Tes enfants avec toi tu garderas, Et les élèveras chrétiennement.
10. Tous ces préceptes tu accompliras, Et iras au ciel bien certainement.

LES SEPT COMMANDEMENTS DE L'EPOUX.

- 1. Sur les cinq heures tu te lèveras, Et réchaufferas ta maison vite.
2. Seul, à genoux tu te prosterneras, Et adoreras Dieu dévotement.
3. Ton corps bien repu tu travailleras, Et feras tous tes travaux promptement.
4. Vieilles routines tu repousseras, Et suivras le journal décidément.
5. Tes garçons et filles tu instruiras, Et apprendras à vivre sagement.
6. Toute liqueur forte répudieras, Et boieras de l'eau pure seulement.
7. Ces commandements tu observeras, Et t'en réjouiras certainement.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Esperance.

DECALOGUE D'UN ETUDIANT EN DROIT.

Monsieur V., qui, entre parenthèses, a tant d'esprit qu'il aurait pu inventer les boutons à quatre trous, a commis le décalogue suivant. Nous le livrons aux réflexions de nos confrères:

- 1. A six heures te lèveras
Tous les matins promptement.
2. A six et demi marcheras
Pour te venter vite.
3. A sept étudieras
Tous tes auteurs sagement.
4. A huit déjeuneras
De viande et beurre frolement.
5. A huit et demi fumeras
Le bon tabac modérément.
6. A neuf bavarderas
Chez tes patrons sagement.
7. A dix copieras
Factum et le reste habilement.
8. A midi repousseras
Pendant son heure joyusement.
9. Un petit coup avaleras
Pour t'égayer, de temps en temps.
10. Ton confesseur visiteras
Pendant l'année pas trop souvent.
L'amour est sous entendé.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Esperance.

Dans la soirée de la grande fête des Noce d'Or, Mgr. de Montréal reçut de Rome le télégramme suivant:

"Le Souverain-Pontife donne la bénédiction apostolique à l'Evêque de Montréal, prêtre depuis cinquante années. Il fait des vœux pour que Dieu multiplie la foi dans ses vertus, et lui accorde d'heureuses années."

DESAUTELES.

En voici un acte de Mgr. l'Archevêque Taché: Fort Garry, Manitoba, 29 oct. 1872. A. S. G. Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal. Respect, amour et reconnaissance, en mon propre nom, et en celui de clergé, des communautés religieuses et des fidèles. L'ARCHEVÊQUE TACHÉ.

NOCES D'OR.

Le format de notre journal ne nous donnant pas assez d'espace, nous avons été forcé de ne publier qu'un très-court compte-rendu de la grande et belle fête qui a eu lieu à Montréal à l'occasion du cinquantième anniversaire de prêtrise de Monseigneur Bourget, le vénérable et vénéré doyen de l'Episcopat canadien.

Monseigneur Bourget a dû accepter en cette circonstance mille adresses, prônant à qui mieux mieux l'éclat de ses vertus et l'excellence de ses œuvres.

Nous publions aujourd'hui celle qui lui ont présentée les Frères de la Doctrine Chrétienne. Nos lecteurs seront heureux de la lire sur notre première page.

FAITS DIVERS.

Depuis le mois de janvier, entre six et sept mille alsaciens sont arrivés à New-York. Grand nombre d'autres arrivés, à raison de l'occupation de leur pays par les allemands. Dès leur arrivée, ils sont sous la protection de la Société Alsacienne et Lorraine de New-York, qui s'occupe de pourvoir à leur établissement. Deux cents familles Alsaciennes vont bientôt s'établir près d'Alexandrie, en Virginie.

Nous apprenons avec plaisir que les propriétés de journaux de Québec, et ceux des townships doivent suivre l'exemple de leurs confrères de Montréal et augmenter le prix de la souscription à leurs journaux. Cette démarche n'est que raisonnable et nous sommes heureux d'annoncer qu'elle est reçue favorablement par le public, tant de la ville que de la campagne. —Mineros.

Nous lisons dans l'Echo de Londres, du 16 du mois dernier:

"Sir George E. Cartier, baronnet, a eu une entrevue avec le comte de Kimberley, au bureau des Colonies, dans la journée de samedi, au sujet de questions relatives au Canada."

M. le Recteur de l'Université Laval a été nommé membre du Bureau des Examineurs des Ecoles Catholiques à la place de Son Honneur le juge en chef Duval, qui a donné sa démission.

Cette année 643 vaisseaux sont entrés dans le port de Montréal contre 557 pour la période correspondante de 1871, étant une augmentation de 89 navires océaniques.

Les recettes du Grand-Tronc pour les six mois expirés le 30 juin 1872 se sont élevées à £869,479 sterling, tandis que pour les six correspondants de 1871, elles n'étaient que de £776,883 sterling, étant une augmentation en six mois de £92,597. Les diverses dépenses d'exploitation, d'administration et de renouvellement ont tout absorbé, moins £1,652.

ATTENTION! ATTENTION! —M. F. X. Toussaint, fils, qui tient son épicerie au coin des rues des Fossés et Grant, vis-à-vis l'Ecole des Frères, se sert aujourd'hui de nos colonnes pour annoncer au public de la ville comme aux gens de la campagne que son épicerie est la plus complète et la plus abordable de tout le monde, à toutes les demandes.

Mardi dernier, le 5 novembre, J. B. Raymond, pilote résident à Québec, s'est noyé à la Rivière-du-Loup. En voulant embarquer dans la barque Jane, il est tombé à l'eau. Les personnes présentes s'empresèrent de lui porter secours, mais trop tard malgré leur empressement. Le défunt était âgé d'environ 60 ans.

Mercredi dernier, vers midi, un cheval appartenant à M. Jacques Falardou de St. Sauveur, est tombé mort en montant la côte de la Montagne.

La maladie fait beaucoup de victimes parmi les chevaux. Aussi, n'y a-t-il plus de prix qui paie les services des charretiers.

Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure et quart du matin, des voleurs se sont introduits chez MM. Chiniq et Beaudet, par une fenêtre du bureau qui se trouve en arrière de la maison. Ce qui est singulier, c'est que la fenêtre par laquelle se sont introduits les voleurs se trouve au deuxième étage.

Une fois entrés, nos individus ont fait une inspection au magasin où ils se sont munis d'un ciseau. C'était bien là l'outil nécessaire pour ouvrir sans clef le coffre-fort dont le contenu leur eût été assez agréable.

Le gardien, ou Storeman, couché dans une chambre de l'étage supérieur, s'éveilla au bruit fait par les voleurs, et descendit rapidement au deuxième étage. A peine arrivé à la porte du bureau, il fut accueilli par plusieurs coups de pistolet, et une balle lui entra dans la cuisse.

Le gardien tira aussitôt son revolver et fit feu, mais sans atteindre personne. Les voleurs s'enfuirent au plus vite, emportant sur eux une vingtaine de piastres. Ce qui est encore singulier, c'est que lorsque le gardien sortit pour appeler au secours, deux hommes passèrent près de lui à la course, en criant eux aussi au secours.

Il n'y a que les employés du Morning Chronicle qui sont accourus aux cris du gardien. Le nom de ce dernier est Edouard Lavoie. La balle n'a pas encore été extraite de la cuisse du gardien.

Pas de nouvelles des voleurs.

Les Indiens ont égorgé quatre hommes, six femmes et quinze enfants, près de Granberry, comté de Hood, Texas.

Lundi dernier, c'était la fête de M. le grand Vicar Ch. Ol. Caron, supérieur du collège des Trois-Rivières. Dimanche, la communauté présente ses vœux, avec l'expression de sa reconnaissance filiale au bien-siné Supérieur.

Une adresse fut aussi présentée par les Frères des Trois-Rivières, dont la fête tombait également dimanche. Il y eut musique et chant, et à cette occasion différentes langues furent prononcées par les élèves.